

Écho de Lherm

bulletin municipal

Juillet 2013



 ESPACE
DES
CENTENAIRES



Félicitations au service technique qui a réalisé cet espace des centenaires

Écho de Lherm

Bulletin municipal de la Mairie de Lherm
2 avenue de Gascogne - 31600 LHERM
Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82
Email : accueil@mairie-lherm.fr
site internet : www.mairie-lherm.fr

Directeur de la publication : Jean AYÇAGUER

Responsable de la rédaction : Florian GARCIA

Membres de la commission communication extra-municipale " atelier Echo de Lherm " : André BERGÈS, Serge CLERET, Sandrine DE OLIVEIRA, Joseph DESPERON, Florian GARCIA, Bertrand GUÉRY, Véronique GUÉRY, Nadine GUIBBAL, André GUY, Bernard LOUBINOX, Jean-Paul MICHEL, Pauline MIRANDA, Frédéric PASIAN, Pascal PUJOL.

Conception et mise en page : Stéphanie DUPHIL

Imprimerie Cazaux à Muret.

LES NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS PRESTATAIRES DE SERVICES

BOUMATFP

Alexis MATHIEU
Gérant

Tél : 06 60 16 37 95
Fax : 05 63 41 54 09
mail : alexisBTmathieu@gmail.com

- > Terrassement
- > Voirie - Réseaux
- > Maçonnerie
- > Accès privés (pâtisseries, bordures)
- > Revêtements divers (beton désactivé, enrobé, résine)
- > Espaces verts - Piscines

Imago Animae
210 route de Tournonne
31600 LHERM
06.26.83.73.24
imagoanimae@hotmail.fr
www.imagoanimae.fr

CHRISTOPHE CAZARS
PHOTOGRAPHE

LUDOMICAR
Négoce et mécanique automobile
M. Jean-Philippe Granier de Lillac
N° Siret : 52875763600014

Tel : 05 61 56 15 38
Mobile : 06 50 82 47 95

112 rue de Reumes
31600 Lherm

SOMMAIRE

- p.4 Le Budget
- p.6 Dossier usine d'eau
- p.7 Maison petite Enfance
- p.8 Bois des Escoumes
- p.10 Zone Coucourès
- p.11 Evènement
- p.12 Conseil Municipal des Jeunes
- p.13 Vie scolaire
- p.16 Vie associative
- p.25 Environnement
- p.26 Un passionné nous raconte
- p.28 Manifestations



Le jeudi 30 mai 2013, Madame Valérie VEYRENC de LAVALETTE a reçu la médaille de la famille dans les salons du Conseil Général.

Les résultats du recensement de la population de 2013

Résidences principales	1 350
Total population	3 535

Lhermois, Lhermoises,

Malgré un contexte économique très difficile, un gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales pour 2013 et l'annonce d'une baisse pour 2014 et 2015 de cette aide, **votre Conseil Municipal pour la 4ème année consécutive a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts ménage.**

La Communauté de Communes du Savès a adopté la même attitude : la taxe d'habitation et le foncier non bâti n'ont pas augmenté depuis que ces impôts lui ont été transféré il y a 3 ans. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est le même depuis 2005. Cette politique systématique visant à ne pas recourir à la pression fiscale pour faire fonctionner nos collectivités est notre réponse pour aider nos concitoyens dans la douloureuse période économique que nous traversons tous. Nous avons fait le choix de réduire nos investissements mais surtout de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Votre Conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2012 et les budgets 2013 de la Commune et de l'assainissement.

En dépit de ces contraintes, nous allons poursuivre l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et préparer l'accueil de nouveaux équipements en 2014. C'est ainsi que des travaux de pose de ralentisseurs seront réalisés sur plusieurs voies communales et sur la RD43b. Des travaux de rénovation sont ou seront réalisés à l'Eglise, à la salle du 3ème âge et surtout dans les bâtiments des écoles. L'étude de la réalisation d'une nouvelle cantine est lancée.

Enfin, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Départementale en novembre 2012, la Commission Nationale d'Aménagement Commercial a donné le 03 avril dernier l'autorisation au groupe Auchan de réaliser un supermarché à Lherm. L'accueil de cet équipement nécessitera la création d'un rond point à Coucoures qui desservira aussi les 42 logements HLM dont 16 sont en location-accession à la propriété, et d'autre part la future zone d'activité de la Communauté de Communes du Savès.

Lors d'une réunion publique nous vous avons présenté la totalité de ce projet, ainsi que les compétences que met en oeuvre la Communauté de Communes du Savès.

Cette dernière construit en face du collège la nouvelle crèche de Lherm qui ouvrira ses portes en janvier 2014.

Depuis un mois, l'usine d'eau de Lherm a vu sa capacité de production augmenter de 50 % avec la mise en place de l'ultrafiltration qui va sensiblement améliorer la qualité de l'eau distribuée.

Ainsi les intercommunalités permettent de poursuivre la construction d'équipements au service de tous nos concitoyens.

Malgré la crise il y a des raisons d'espérer, en effet la région de Toulouse demeure grâce à l'aéronautique, l'espace et la recherche médicale, une région dynamique, qui bénéficie de nombreux atouts, son art de vivre n'étant pas le moindre.

Ce bien vivre se décline à Lherm, avec beaucoup de force et les nouveaux habitants en portent témoignage.

Sachons préserver cette convivialité au quotidien, les élus veillent à conforter le lien social, la solidarité et le respect entre nous tous.

L'équipe municipale et les employés communaux vous souhaitent de bonnes vacances.

Le Maire
Jean AYÇAGUER

COMPTES ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2012 de la commune et de l'assainissement.

Malgré les difficultés de la période et grâce à une maîtrise des dépenses nous avons pu dégager un excédent supérieur de près de 140 000 € à celui de l'année précédente.

L'excédent de l'Assainissement est lui en baisse de 65 000 €. Cela est dû à un amoindrissement de nos recettes imputable en partie au changement de la Taxe d'Assainissement et à un report de certains projets de constructions.

	DÉPENSES	RÉCETTES
Section de Fonctionnement	400 319,43 €	438 329,19 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 38 009,76 €
Section d'Investissement	196 462,55 €	261 759,56 €
Restes à Réaliser	17 900,00 €	0,00 €
Résultat d'Investissement	Excédent	+ 47 397,01 €
Balance Globale	Excédent	+ 85 406,77 €

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A LHERM

Après 3 années sans augmentations la commune a décidé d'augmenter légèrement les tarifs de l'Assainissement Communal.

La Taxe Fixe passe de 56 € à 57 € et le m³ de 0,77 à 0,79 € ce qui correspond pour une consommation moyenne de 120 m³ (critères de l'Agence de Bassin Adour Garonne) à une augmentation de 2,30%.

La facture moyenne de l'eau potable calculée selon les mêmes critères que l'Assainissement passe de 190 € à 195 € soit une augmentation de 2,6%.

Les augmentations de l'eau et de l'assainissement sont voisines de celles de l'inflation.

Ces tarifs restent surtout pour l'assainissement en-dessous de la moyenne des tarifs sur le Bassin Adour Garonne.

BUDGET CCAS 2013 : 15 000€

Le montant du budget CCAS pour l'année 2013 s'élève à 15 000 €.

COMPTES ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2012

	DÉPENSES	RÉCETTES
Section de Fonctionnement	2 060 375,65 €	2 400 920,88 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 340 545,23 €
Section d'Investissement	1 401 621,40 €	1 495 404,83 €
Restes à Réaliser	26 200,00 €	0,00 €
Résultat d'Investissement	Excédent	+ 67 583,43 €
Balance Globale	Excédent	+ 408 128,66 €

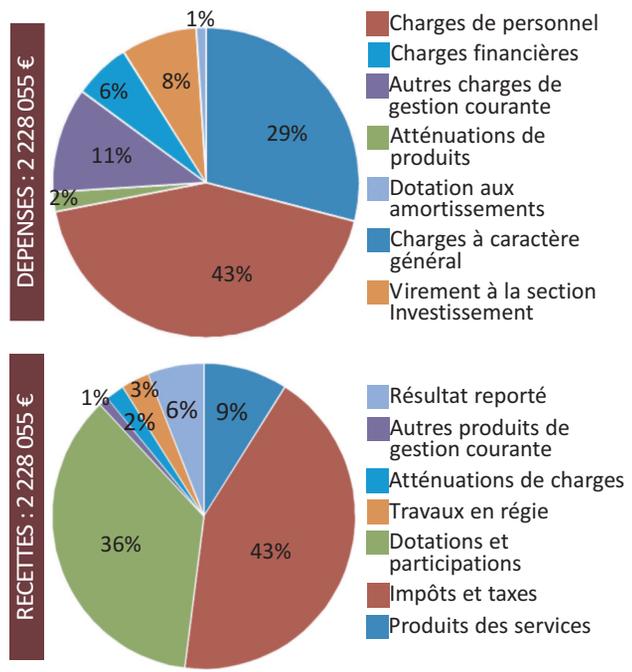
SUBVENTION AUX AUX ASSOCIATIONS 2012

• Ainsi Danse	400 €
• Anciens Combattants	400 €
• Apéco	100 €
• Association Sportive du Collège	300 €
• Budo Club Lhermois	100 €
• Chasse	400 €
• Classes Vertes/Rousses	14 000 €
• Club de Rugby	500 €
• Comité des Fêtes	13 000 €
• Euro Lherm Jumelage	1 000 €
• Football	7 000 €
• Groupe Vocal Lhermois	1 000 €
• Guide de France	100 €
• Guidon Lhermois	500 €
• Judo Club Lhermois	3 100 €
• La Foulée Lhermoise	200 €
• Lherminots	1 000 €
• Los Diablos	400 €
• Manivelles Occitanes	300 €
• MJC Horizon Culturel	14 000 €
• (*) MJC – Centre de Loisirs	48 000 €
• Pêche	400 €
• Pétanque	1 000 €
• Savès Patrimoine	200 €
• Souvenir Français	100 €
• Tennis	2 500 €
• Troisième Age	500 €
• Waralherm	100 €

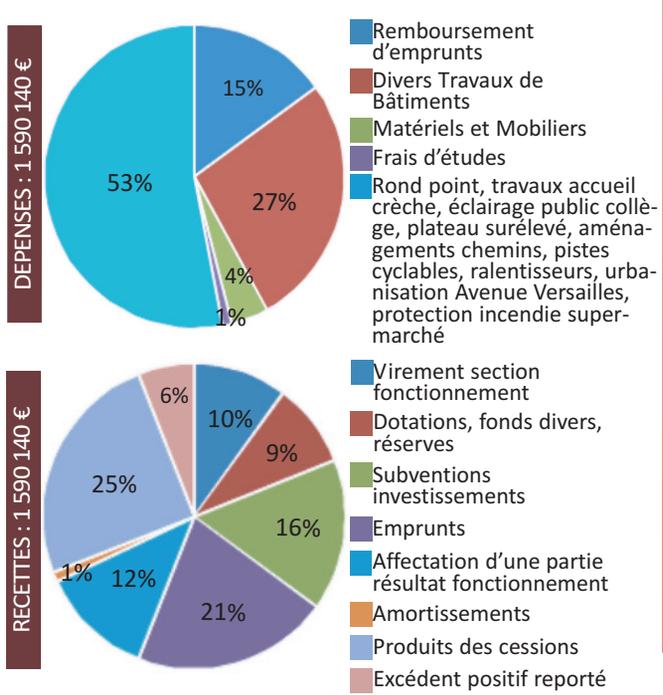
(*) L'augmentation importante de la subvention à la MJC pour la prise en charge du centre de Loisirs est rendue indispensable par la baisse des subventions de la CAF et par la prise en charge de la nouvelle organisation du périscolaire engendrée par la réforme des rythmes scolaires.

BUDGET COMMUNAL 2013

SECTION FONCTIONNEMENT

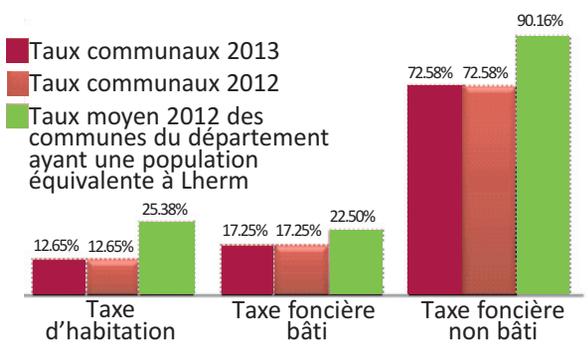


SECTION INVESTISSEMENT



BUDGET COMMUNAL 2013

En cette période de gel des dotations de l'Etat et compte tenu de la volonté qu'avait le Conseil Municipal de ne pas augmenter la pression fiscale, la mise au point du budget communal s'est avéré complexe. Toutefois nous avons maintenu une enveloppe importante d'investissement en particulier pour les écoles. Pour la 4^{ème} année consécutive les taux d'impôts communaux restent inchangés. Ces taux sont très inférieurs aux taux moyens des 42 communes du département se situant dans la même tranche démographique que Lherm (de 2 000 à 3 500 habitants). La Communauté des Communes du Savès a décidé également de maintenir le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui n'a pas changé depuis 2005. Elle a également maintenu depuis 3 ans les taux de la taxe d'habitation et du Foncier Non Bâti transférés depuis 2011 et encaissées au préalable par le Conseil Général et la Région.



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2013

- Etudes (Rond point, future cantine) 20 000 €
- Achats terrains 5 000 €
- Tracteur pour voirie 32 000 €
- Collecteur d'herbe 6 700 €
- Equipement informatique école primaire 5 000 €
- Mobilier (école, mairie, ...) 10 000 €
- Jeux extérieurs 8 000 €
- Remplacement verrière Groupe Scolaire 32 200 €
- Changement huisseries Groupe Scolaire 155 000 €
- Maîtrise d'oeuvre future cantine 100 000 €
- Travaux salle des fêtes 3 500 €
- Travaux reprise gouttière bibliothèque 1 500 €
- Travaux reprise gouttière Mairie 5 000 €
- Travaux électrique/chauffage Groupe Scolaire 5 000 €
- Pose laine de verre Groupe Scolaire 13 500 €
- Changement luminaires salle des fêtes 5 000 €
- Travaux en régie 60 000 €
- Chauffage/électricité Eglise et Chapelle 33 000 €
- Chauffage salle du 3ème âge 10 000 €
- Réalisation rond point 526 240 €
- Travaux réseau pour accueil de la Crèche 48 000 €
- Travaux éclairage public parking collège 11 500 €
- Aménagement de chemins 20 000 €
- Plateau surélevé Rue F.Villon/Amandiers 62 500 €
- Travaux chemin piétonnier/pistes cyclables 23 000 €
- Pose 4 ralentisseurs Rte St Clar/Amandiers 30 000 €
- Urbanisation Avenue de Versailles 19 500 €
- Protection incendie futur supermarché 100 000 €

Travaux de réhabilitation et d'extension de l'usine d'eau potable de Lherm

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'usine d'eau potable du Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch, d'un montant de 11,2 millions d'euros, sont en cours de finalisation. La réception finale est prévue pour le mois de Juin.

Ces travaux comprennent la réhabilitation complète de la file de traitement existante de capacité 800 m³/h, dont certains ouvrages date du début des années 70, et la construction d'une nouvelle file de 400 m³/h qui permettra d'atteindre une capacité totale de 1200 m³/h.

Le chantier a démarré au mois d'avril 2011 avec la création d'une bache supplémentaire de stockage d'eau traitée et la construction de la nouvelle file, mise en service en décembre 2012. Depuis cette date, le groupement d'entreprise dont le mandataire est la société DEGREMONT, a réhabilité la file existante qui est actuellement en cours de test.

L'eau est traitée par des membranes d'ultrafiltration très performantes, fabriquées à Toulouse par la Société Aquasource, qui constituent une véritable barrière physique permettant d'arrêter les virus, les bactéries et les micro molécules organiques et de produire ainsi une eau de meilleure qualité. L'odeur et le goût seront sensiblement améliorés avec une réduction importante de l'utilisation des désinfectants chimique.



Modules d'ultrafiltration

Les boues générées par l'usine à travers la décantation et le lavage des filtres à sable seront également traitées au lieu d'être rejetées directement dans le Touch. Le traitement comprend un épaissement et une déshydratation par centrifuga-

tion. Les boues séchées seront évacuées au centre d'enfouissement de Lioux, près de Saint Gaudens.

Les locaux techniques et administratifs ont été agrandis avec la création d'un nouveau bâtiment. Il accueillera de nouveaux bureaux, un réfectoire, des vestiaires et une salle de réunion.

Ont été également bâtis un magasin pour les pièces de réseau et deux garages l'un pour les véhicules légers l'autre pour les poids lourds.



Bâtiment administratif et technique

La nouvelle usine permettra d'assurer jusqu'à l'horizon 2030 une production d'eau en quantité et de grande qualité pour l'alimentation de 26 communes au nord du syndicat, représentant actuellement une population d'environ 55 000 habitants.

Avec le deuxième château d'eau, avenue de Toulouse, de 1 700 m³, l'alimentation en eau potable de notre commune est assurée pour des dizaines d'années.

CONTACT ELU

Jean AYÇAGUER

La Maison Petite Enfance de Lherm Les travaux ont démarré ...

La mise en service d'une nouvelle crèche de 25 places d'une superficie de 450m² sur la commune de Lherm et de nouveaux locaux pour le relais d'assistantes maternelles d'une superficie de 130m², s'inscrit comme une nouvelle étape dans le déploiement de la compétence petite enfance sur le territoire de la Communauté de Communes du Savès.



Ce projet vient remplacer la crèche existante devenue trop petite (16 places) et ne répondant plus aux normes actuelles. Il permettra également d'équilibrer les possibilités d'accueil et les services collectifs et individuels sur ce secteur de la Communauté de Communes.

Plus qu'une structure d'accueil collective simple, les élus ont souhaité implanter à Lherm un service de proximité privilégiant l'accueil individuel et répondant à la demande d'accompagnement des parents. Pour ce faire, le projet a été complété par la création de la salle petite enfance destinée à recevoir les assistantes maternelles, dans le Relais (RAM D'AM du Savès), l'association d'Assistantes Maternelles (Les Fripouilles) et les ateliers Parents-Enfants.

A la fois lieu d'accueil, vitrine du territoire et du savoir-faire en matière de Petite enfance, il s'agit aussi d'en faire un lieu dynamique de rencontre et d'information.



Lauréate de l'appel à projet « bâtiment économe » 2012 organisé par la Région et l'ADEME, la structu-

re est conçue dans un souci de préservation de l'environnement par le cabinet d'architecte RINALDI & LEVADE.

Dans le cadre d'un comité de pilotage organisé par les élus de la Communauté de Communes du Savès : les élus de la Mairie de Lherm et l'équipe de la crèche Canailles Plus ont participé à définir le principal objectif qui est le bien-être des occupants. Pour ce faire, l'accent est mis sur le confort thermique, acoustique et énergétique, tout en préservant la fonctionnalité des équipements. Le but recherché étant d'atteindre les performances proches d'un bâtiment passif.

Le bâtiment est réalisé en béton blanc dépolluant et autonettoyant à effet photocatalytique augmentant l'inertie thermique et permettant notamment la destruction des composés organiques volatiles (COV) et des oxydes d'azote (NOx).



Les salles de vie sont revêtues de parquet massif et toutes communiquent avec un patio central agrémenté d'une aire de jeux et d'un jardin potager.



Située 280 passage de l'Europe face au collège, la crèche rebaptisée pour l'occasion « Les canaillois » ouvrira en janvier 2014.

Forêt des Escoumes Coupe de bois 2013

"Faire du bois" redevient à la mode. Avec le retour en force du chauffage au bois, il y a ceux qui profitent des parcelles de la famille et ceux qui bénéficient des parcelles communales. Vieux comme le Moyen Âge, l'affouage offre en effet aux habitants une opportunité de chauffage à moindre coût. Au Moyen Âge, les seigneurs ou le clergé accordaient aux habitants des alentours le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. En 2013, l'affouagiste doit simplement habiter une commune forestière et s'acquitter d'une taxe souvent modique s'il veut bénéficier d'une coupe.

Commune forestière, Lherm perpétue la tradition affouagiste à double vocation : fournir du bois de chauffage aux administrés et entretenir bois et forêts.

Lors du Conseil Municipal du 20 novembre 2012, celui-ci a décidé à l'unanimité d'affecter la totalité des produits de la coupe de bois prévue en 2013 au partage en nature entre les affouagistes préalablement inscrits.

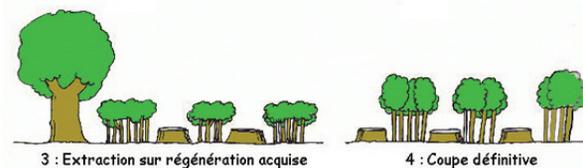
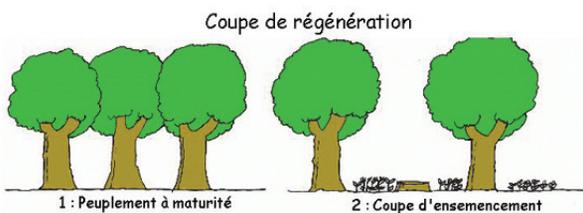
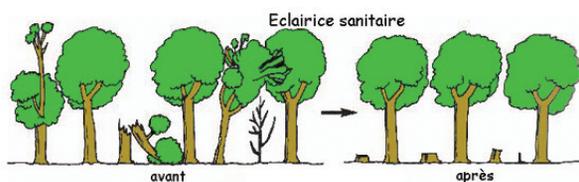
L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales. Il est proposé par la commune forestière à ses habitants afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres.

Les bénéficiaires de l'affouage sont appelés des « affouagistes ». Le mot « affouage » puise ses origines dans l'ancien terme français « affouer » qui signifie « chauffer », lui-même dérivé du latin focus, qui désigne le foyer.

La gestion et la protection sur le long terme de la forêt communale de Lherm est l'une des missions assurée par l'Office National des Forêts en partenariat avec la municipalité. L'ONF n'est pas pour autant décisionnaire et le Conseil Municipal délibère sur les orientations stratégiques : programme des coupes, destination et mode de vente des bois,

programme de travaux, aménagements, choix des prestataires ...

L'affouage permet de renouveler une partie du bois qui est soit déperissant soit très vieillissant. Il consiste également à éclaircir la forêt afin de favoriser son développement. L'éclaircie sanitaire permet aux arbres conservés d'accroître leur diamètre et leur hauteur, au peuplement de se régénérer, d'assurer une meilleure stabilité de la forêt face aux accidents climatiques, et ainsi de valoriser le patrimoine forestier.



A long terme, une coupe bien faite profite à la forêt. Elle pourra alors produire des arbres de meilleure qualité, de plus gros volume, et accroître sa rentabilité.

Pour l'année 2013, cinq parcelles de la forêt communale des Escoumes ont été concernées par cette opération sylvicole. Près de 1400 arbres ont été identifiés et martelés par l'ONF, représentant un volume total de bois estimé à près de 380 m³, soit environ 600 stères.



Le marquage des arbres à récolter se fait au marteau forestier d'où le nom de martelage

Mercredi 20 février 2013, en présence de M. le Maire, Florian Garcia (1er adjoint), Frédéric Pasian (conseiller municipal délégué) et M. Sébastien Moro, agent patrimonial de l'ONF, avait lieu le tirage au sort des 24 lots de la coupe de bois entre les affouagistes candidats. Le règlement, les principales modalités pratiques et les consignes de sécurité ont alors été présentés. Le calendrier de l'exploitation fixait la date limite du 30 avril 2013 pour procéder à l'abattage des arbres et celle du 1 juillet 2013 pour le débardage et la vidange des bois façonnés en 1 mètre.

Pour chaque lot, dès que la coupe était terminée, l'affouagiste prenait contact avec l'un des garants désignés par le Conseil Municipal ou bien avec l'agent patrimonial de l'ONF afin de procéder à la mesure du volume des piles de bois réalisées. Avant de vidanger le bois, chaque affouagiste était tenu de s'acquitter du paiement de son lot, le prix du stère enlevé ayant été préalablement fixé par le Conseil Municipal à 15 €.

Ainsi, pendant plusieurs semaines, malgré les intempéries, notre forêt communale a connu une activité inhabituelle, et souvent bruyante. Bucherons confirmés bien équipés, mais également bucherons amateurs aux moyens plus limités, se sont côtoyés et entr aidés. Pour certains jeunes Lhermois ce fût l'occasion de faire la connaissance de Lhermois plus anciens.



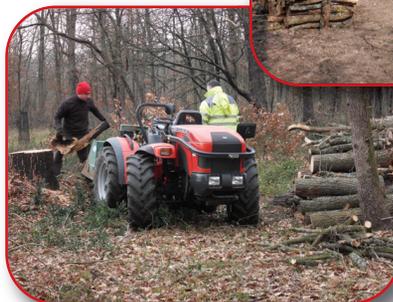
Vidange des bois en famille et entre amis ... sans oublier la compagnie du fidèle ami de l'homme



L'affouage, une collaboration intergénérationnelle

Activité marginale certes, fondée sur l'échange et l'entraide, l'affouage apparaît comme une activité non marchande qui permet la réactivation de liens sociaux, offre des moments de convivialité en pleine nature, permet de tisser des liens entre les habitants et de transmettre un savoir-faire. Sans l'affouage, l'entretien des forêts communales et le travail du bois auraient aujourd'hui disparu.

C'est la volonté du Conseil Municipal de maintenir cette tradition ancestrale, tout en veillant à ce que la revalorisation du prix du bois de chauffage et les enjeux économiques n'aient pas raison de cette tradition.



Un arbre, un enfant

Hasard du calendrier, ce samedi 09 mars en se promenant au bois des Escoumes, on pouvait en quelques pas, appréhender la vie des arbres qui le peuplent. Les affouagistes en pleine occupation de coupe de bois, ont vu arriver 19 enfants et 23 adultes venus participer à la 2^{ème} plantation de jeunes arbres et marquer ainsi l'arrivée de 40 nouveaux petits Lhermois. Ces activités, situées, aux



deux extrêmes de la vie de l'arbre se sont côtoyées pendant un moment et ont ainsi animé de manière inhabituelle les chemins du bois. Les planteurs ont regretté de n'avoir pas « plus à faire ».



Si vous êtes parents de bébés nés en 2012, attendez-vous donc, l'hiver prochain, à un travail plus intensif.

CONTACT ELU

Jean AYÇAGUER

Anniversaire Mr DEJEAN



«J'ai la joie et la fierté d'honorer au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble de la population de Lherm un parfait honnête homme: François DEJEAN.

François est né le 22 mai 1913 à Muret, il a donc aujourd'hui cent ans et quelques jours. François est venu tout jeune avec sa sœur Marie et ses parents s'installer dans la maison du quartier de Cap Debat qu'il occupe toujours.

En 1947, il épouse Marthe et la même année il prend la succession de Monsieur ROZES dont il avait été l'apprenti dans la boulangerie du village jusqu'à sa retraite en 1978. Ils se sont alors installés dans la maison de Cap Debat.

Il fut un joueur de football de bon niveau. Il fut un grand chasseur puisqu'il a pris 65 permis de chasse. Il a joué à la pétanque et il poursuit à cent ans la pratique d'un sport puisque tous les automobilistes le connaissent et font attention à lui quand il se déplace sur son vélo dans le cœur du village.

On doit également relever que c'est un remarquable jardinier. Son potager fait des envieux chez ses voisins.

C'est un homme, qui durant toute sa vie, a considéré qu'il y avait plus de grandeur chez un homme à donner qu'à recevoir. C'est ainsi qu'il rend visite régulièrement à des personnes âgées isolées ou à la Maison de retraite. Il a partagé avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes son expérience de boulanger et de mémoire vivante de l'histoire du village. Etymologiquement un copain c'est celui avec qui on partage le pain.

François a fait beaucoup de pain mais il sait surtout partager avec toutes et tous les valeurs de respect de solidarité qui sont la marque de sa profonde humanité.

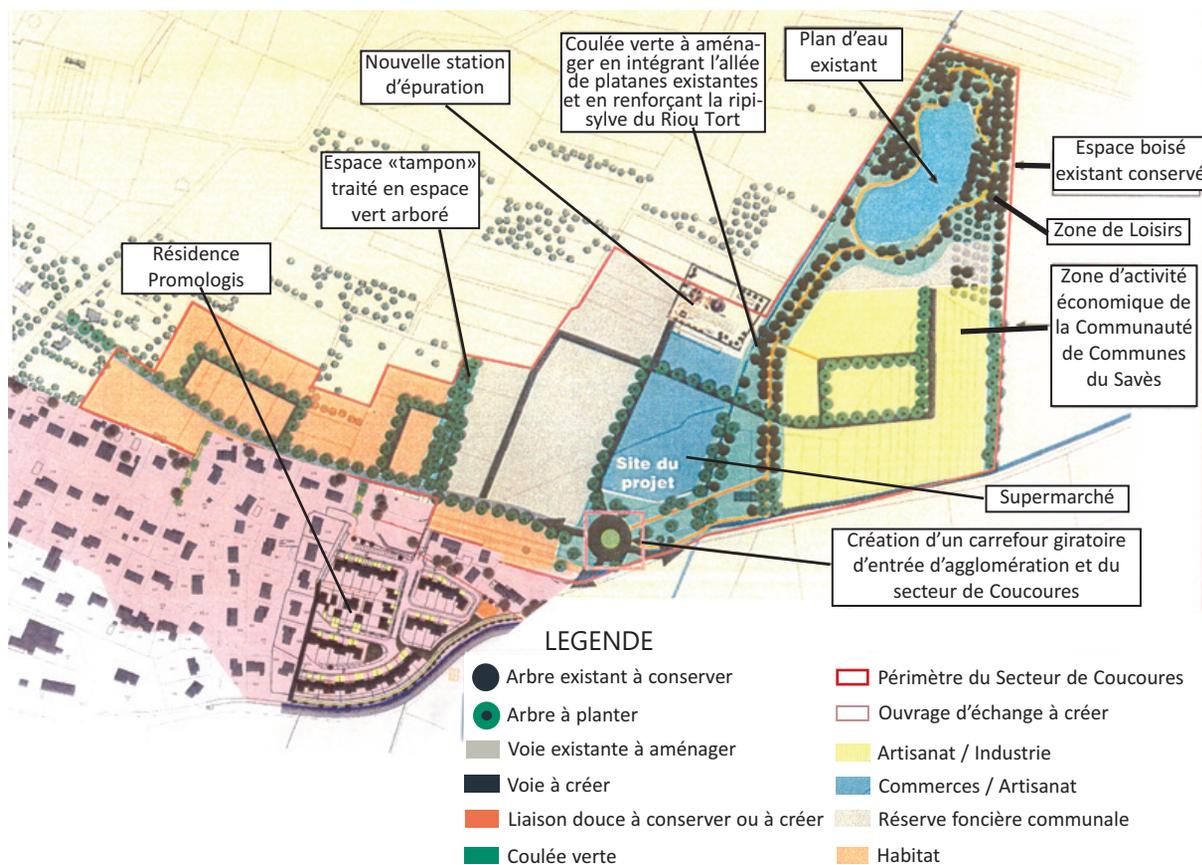
Mesdames et Messieurs je vous demande de saluer Monsieur François DEJEAN.»



Jean AYÇAGUER

Zone Coucoures

Orientations d'aménagement des secteurs 1AUe1, 1AUe2 et zones UC et 1Aui du secteur Coucoures



La décision de la Commission Nationale des Equipements Commerciaux d'autoriser, le 3 avril dernier, le groupe Auchan à construire un supermarché à Lherm va enclencher la réalisation des aménagements du secteur Coucoures à l'entrée de notre village.

La commune réalisera un rond-point sur la RD 43 b (route de l'Aérodrome) grâce à la vente du terrain au groupe Auchan, et à la participation financière de la Communauté de Communes du Savès. Il desservira la zone commerciale communale, la zone d'activité de la Communauté de Communes du Savès, la zone de loisirs autour du lac existant, la

station d'épuration et les 42 logements réalisés par Promologis mais également sera un accès sécurisé pour les habitants du lotissement l'Orangerie et des éventuels futurs lotissements.

La commune urbanisera avec trottoir et pistes cyclables la voie d'accès à la station et la partie basse du chemin de Vie Longue qui sont actuellement en terre.

Une liaison douce piétonne est prévue de cette zone au cœur de Lherm. Ces travaux seront réalisés en plusieurs étapes et devrait débuter dès la fin de l'année 2013.

Goûter Intergénérationnel

Nous, le conseil municipal des jeunes, avons invité les Cheveux d'Argent, les personnes de la maison de retraite et les personnes âgées de Lherm.



Nous étions au total une trentaine, le mercredi de la première semaine des vacances d'avril, dans la salle du conseil municipal. Durant cette après-midi, nous avons joué à : « Dessiner, c'est gagné ! ».



Nous avons goûté des madeleines, une tarte aux pommes et des petits gâteaux. Au milieu du goûter, certains aînés ont chanté. Monsieur le Maire est même passé nous dire « bonjour » !

Au final, nous avons passé un agréable moment tous ensemble.

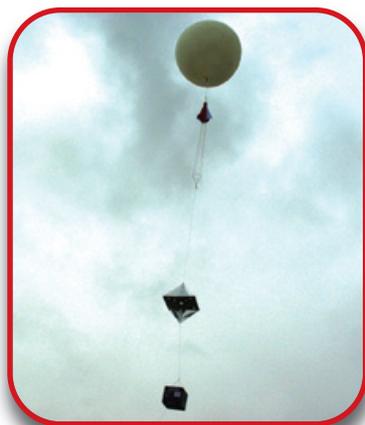
Laurie G., Laurie S., Anabelle, Mélanie

Projet ballon sonde du collège Flora Tristan



Le travail sur le projet ballon sonde a démarré le 4 décembre 2012.

Le ballon, gonflé à l'hélium, devait permettre d'observer le taux de luminosité, la température de l'atmosphère sur une hauteur de 30 km et la température intérieure de la nacelle. Le ballon sonde était équipé d'une caméra et d'un appareil photo. Mais, compte tenu des conditions météo difficiles, l'expérience n'a pas été très concluante



Un groupe de collégiens, encadrés par des professeurs, a lancé un ballon depuis le terrain de foot le 19 avril 2013 à 13h40.



L'ensemble des participants souhaite renouveler le projet ...

Sylvain, Célia, Lucie

Les rythmes scolaires

La municipalité a souhaité mettre en place dès la rentrée 2013 la réforme des rythmes scolaires.

Cette mise en œuvre s'est faite en partenariat avec tous les acteurs éducatifs : parents d'élèves, enseignants, animateurs MJC, personnel municipal. Plusieurs propositions ont été étudiées et soumises au Directeur d'Académie.

La proposition retenue par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) est la suivante :

Horaires quotidiens

Maternelle

- Lundi 9h – 12h 14h – 16h15
- Mardi 9h – 12h 14h – 16h15
- Mercredi 9h – 12h
- Jeudi 9h – 12h 14h – 16h15
- Vendredi 9h – 12h 14h – 16h15

Elémentaire

- Lundi 9h – 12h15 14h15 – 16h15
- Mardi 9h – 12h15 14h15 – 16h15
- Mercredi 9h – 12h
- Jeudi 9h – 12h15 14h15 – 16h15
- Vendredi 9h – 12h15 14h15 – 16h15

L'ALAE débutera à 16h15 au lieu de 17h. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le coût horaire des prestations afin de ne pas trop pénaliser les parents qui ne pourront pas venir récupérer leurs enfants à 16h15.

Le versement de la dotation de l'Etat permettra, la première année, de compenser en partie la mise à disposition de locaux supplémentaires pour les diverses activités qui seront organisées, ainsi que l'achat de matériel, mobilier ...

Comme le prévoit la loi, un comité de pilotage sera constitué au premier trimestre de l'année scolaire 2013/2014 pour rédiger le Programme Educatif Territorial (PEDT) qui déterminera les actions à mettre en œuvre sur le temps périscolaire.

Cantine scolaire

Le cabinet d'architectes Enzo et Rosso a été retenu par le conseil municipal pour la construction d'une nouvelle cantine scolaire située entre l'école et la maison de retraite. Le travail sur le projet sera mené en concertation avec tous les intervenants participants à la commission des écoles dans le cadre d'un comité de pilotage.



De gauche à droite : Hélène, Samira, Claudine, Sandra, Yolène, Martine, Liliane.

L'équipe :
 Liliane FIGUEIREDO,
 Martine FONTES,
 Yolène SOPHA,
 Sandra LABADENS,
 Claudine SERRA,
 Samira ARRAMACH,
 Hélène CATTAI,
 Nadine PALLARES,
 Manuella MAURICE.

14 → Les Lherminots

VIE SCOLAIRE



Une première année scolaire s'achève pour la nouvelle équipe des Lherminots.

Marché de Noël dans les deux écoles et sur la place du marché, vente de gâteaux, animation chandeleur et chasse aux œufs de Pâques à la maternelle, kermesses, nous ne sommes pas restés inactifs !

Toutes ces animations ont ravi les enfants et permis de rapporter des sommes conséquentes aux deux écoles.

Nous sommes également impliqués et vigilants dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Mais les Lherminots ne se contentent pas d'animer nos écoles ! Nous espérons que d'ici la parution de l'Echo de Lherm nous aurons réussi à relancer la kermesse de l'école élémentaire. Nous espérons aussi vous avoir proposé un service d'achat groupé de fournitures scolaires, au meilleur rapport qualité / prix.

→ Le collège Flora Tristan

CLUB Jeu d'Échecs



Toujours aussi dynamique, le jeune club a organisé son traditionnel tournoi des Reines et des Rois et a participé à de nombreux tournois. Mais comme le souligne leur animateur et leur professeur, Monsieur GARINOT « l'essentiel est que les jeunes se retrouvent avec motivation pour jouer à ce jeu connu dans le monde entier et qui est même une véritable légende dans certains pays. Les qualités essentielles étant la réflexion, la concentration et le développement de soi dans le respect de la joueuse ou du joueur avec qui on partage des connaissances échiquiennes. C'est donc une autre manière d'apprendre à apprendre et à progresser. »



Félicitations à ces jeunes méritants !

Vous pouvez contacter les délégués de parents d'élèves élus (liste disponible sur notre site internet) pour toute question sur ces sujets.

Nous remercions tous les parents qui nous ont soutenus, la mairie et les commerçants du village pour leur aide précieuse.

L'an prochain, nous espérons être rejoints par de nouveaux volontaires ! Nous aurons également besoin de l'aide de tous pour la confection des gâteaux vendus à chaque animation.

L'intégralité des bénéfices de nos actions est reversée à l'école concernée.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre, bonnes vacances à tous .

Cordialement

Thierry Calas Président de l'association «Les Lherminots»



CONTACT

adresse mail : leslherminots@laposte.net
site : www.//leslherminots.e-monsite.com

Palmarès 2013 :

Championnat départemental des collèges

- 4^{ème} avec en plus Geoffrey THOUMYRE (3^{°1}) et Vincent LITTERINI (6^{°6}).

Trophée des Reines

- 1^{ère} Éléa MOLLARD-CAMPOS (5^{°6})
- 2^{ème} Mélanie BOYER (6^{°4})
- 3^{ème} Charline LARRIEU (6^{°4}) et Estelle ROGGERO (6^{°4})

Trophée des Rois

- 1^{er} Jean Philippe DENIS (4^{°2})
- 2^{ème} Mathieu CORATO (6^{°6})
- 3^{ème} Matthieu BOURGEOIS (4^{°2})

A noter que d'anciens élèves, et, de nombreux jeunes sont restés très attachés à leur animateur et au club lhermois qui est affilié à la Fédération Française des Échecs. C'est ainsi que notre ville a été représentée lors de nombreuses compétitions avec Pierre Louis GARINOT qui a été champion départemental à Toulouse et d'autres qui ont réalisé le doublé champions départementaux et champions de l'Académie pour la 2^{ème} année consécutive avec Valentin GARINOT, Noël TAILLARDAT, François Étienne DEMIGUEL, Quentin DIETRICH, Aurélien GARON et Arthur TAVERNINI.



→ L'Élémentaire

Un trimestre scolaire riche en projets et en rencontres à l'école élémentaire René Cassin.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont bénéficié de l'intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (gendarmerie). Cette intervention a permis de sensibiliser les élèves aux dangers d'internet et rappeler la réglementation.

Partenariat école élémentaire/maison de retraite

Les élèves d'une classe de CE1 se sont rendus une après-midi à la maison de retraite La Chêneraie dans le cadre de l'opération « Aimez vos dents ». Les différents ateliers ludiques mis en place réunissaient élèves et résidents de la maison de retraite pour sensibiliser à l'hygiène et la santé bucco-dentaire. Cette rencontre intergénérationnelle s'est terminée par un goûter.



Classes de découverte

Les élèves des quatre classes de cours moyens (CM1 et CM2) sont allés en classe de découverte à Burlats, dans le Tarn. Cette classe de découverte/classe musicale qui a eu lieu fin mars 2013 a fait l'objet d'un travail spécifique sur le thème

de la tolérance. Les élèves ont découvert le village médiéval de Burlats et les environs. Mais surtout, ils ont enregistré un CD avec les textes créés par eux, des chants et des poésies travaillés auparavant en classe.



Une autre classe de découverte est programmée en juin 2013 à Aspet pour des élèves de CP, CE1, CE2. Ce projet inter-cycle réunit trois classes sur le thème de l'eau (cycle de l'eau, sensibilisation à l'environnement, découverte d'un milieu semi-montagnard...).

Les classes de découverte s'inscrivent dans le projet d'école et font l'objet d'un projet pédagogique. Ces voyages scolaires offrent aux élèves l'opportunité de renforcer leurs acquis et de gagner en autonomie.

Ces séjours bénéficient d'aides de la mairie et de la MJC.



CONTACT

Esplanade Binaced Valcarca

☎ : 05.62.23.19.80

Fax : 05.61.56.57.90

Email : ce.0310602l@ac-toulouse.fr

La Directrice

Après 2 ans à la direction de l'école élémentaire, Madame PETITPREZ rejoindra l'an prochain l'école de Léguevin. Nous la remercions vivement pour les échanges que nous avons pu avoir ainsi que pour les projets éducatifs qu'elle a su impulser et mener avec l'équipe enseignante.

Mme SOUMET, Lhermoise, la remplacera à ce poste. Elle connaît l'école pour y avoir été enseignante il y a quelques années.

➔ Maison des Jeunes et de la Culture

L'été arrive à grands pas. C'est l'un des temps forts de l'année pour la MJC Lherm Horizon Culturel.

En effet, durant 3 semaines en juillet et 2 semaines en août (la première et la dernière), entre 100 et 150 enfants vont participer aux activités de l'Accueil de Loisirs 3-12 ans et de l'action jeunes.

Concernant cette dernière, la MJC donne la possibilité aux familles d'inscrire leur enfant à la journée avec le repas. Le programme mis en place, séjours, sorties, grands jeux...encadrés par une équipe d'animation dynamique et pleine d'idées, va permettre aux enfants et jeunes de partager des moments inoubliables et ainsi de se construire, de s'évader dans un environnement exceptionnel et convivial.

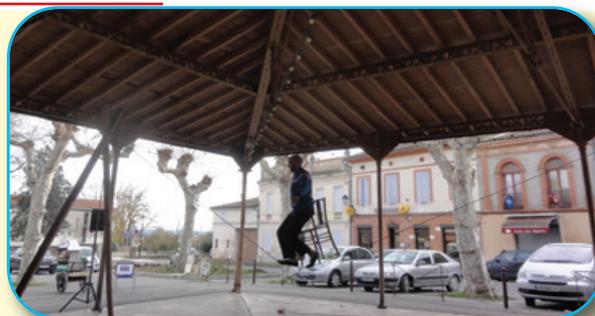
Sinon, cette année 2012/2013 a encore vu la MJC mettre en place un panel d'actions aussi diverses qu'innovantes, dont beaucoup ont rencontré un vif succès.

Concernant l'enfance.

Le spectacle de l'ALAE en décembre dernier a rassemblé plus de 300 personnes dans la salle des fêtes : chants, sketches, parodie de pubs... ont fait le bonheur des petits et des plus grands.



Les enfants de l'ALSH ont également participé, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes et le Club du 3ème âge, les Cheveux d'Argent, à la décoration du sapin de Noël de la commune. La journée s'est terminée par un spectacle donné sous la halle intitulé « En criant sans faire trop de bruit ! ».



Enfin, « les Pausés café » mis en place 1 fois par trimestre sur les ALAE élémentaire et maternelle nous permettent de discuter et échanger avec les parents, les enseignants lors d'un moment convivial.

L'Action Jeune.

Outre les chantiers mis en place sur chaque période de vacances scolaires (jardinage, mise en place de panneaux pour les sentiers de randonnées), cette saison a été marquée par l'écriture et la réalisation d'un court-métrage sur les dérives d'internet et les jeunes. Ce court-métrage a été présenté au festival du court métrage de la MJC de Saint-Jean le 24 avril dernier et a reçu le 1^{er} prix !!! Félicitations à nos jeunes !!!

De plus, en partenariat avec les MJC de Saint Lys et Rieumes, nous continuons avec les jeunes le projet «Investig'art» qui consiste à mettre en avant les pratiques culturelles et artistiques des jeunes. Le point d'orgue de ce projet sera un festival, «festig'art» qui se déroulera à Saint Lys le 6 juillet prochain.

Outre ces actions, la MJC Lherm Horizon Culturel a continué à mettre en place des actions au sein de la commune. Toujours en partenariat avec les MJC de Rieumes, Saint Lys, mais aussi celle de Monblanc et la Maison de la Terre à Poucharramet, la MJC de Lherm Horizon Culturel a activement participé à la 4ème édition du Tremplin Musical Jeunes.

Le principe est de donner la chance à de jeunes musiciens de se produire dans des conditions professionnelles. 16 groupes ont été retenus sur une Trentaine de candidatures et 4 concerts se sont tenus à Rieumes, Lherm, Saint Lys et Monblanc. La finale, qui regroupait les 4 meilleurs groupes, a eu lieu à Poucharramet le 4 mai. Le concert qui s'est déroulé à Lherm le 13 avril sous la halle a connu un franc succès et a rassemblé environ 70 personnes. Nous tenions vivement à remercier la Mairie de nous avoir autorisé à faire ce concert en plein air ce qui a contribué à faire de cette soirée une réussite.

Enfin, le 19 mars dernier, dans le cadre des spectacles culturels que la MJC présente tous les mois, nous avons proposé une pièce intitulée « Tombé sur un livre », et ce juste après la sortie des écoles. Cet évènement a rencontré un beau succès et a permis aux enfants de l'ALAE, de l'Accompagnement à la Scolarité et du club théâtre d'y prendre part. Les jeunes du club théâtre ont pu poser des questions à l'artiste à la fin de la représentation.

Pour rappel, Les horaires d'ouverture du secrétariat sont désormais les suivantes :

Mardi de 15h30 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00

Judi de 15h30 à 18h00

Vendredi de 15h30 à 18h00

Fermeture le lundi.

Les inscriptions pour la saison 2013/2014 démarreront à partir du 8 juillet 2013 pour les anciens adhérents et à partir du 16 juillet pour les nouveaux.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur les activités de la MJC sur www.mjclherm.fr ou passer à la MJC aux horaires cités ci-dessus.

INFOS ÉTÉ 2013

Enfance

Ouverture de l'Accueil de loisirs du 6 juillet au 3 août, réouverture du 27 août au 3 septembre

Mini-séjour en lisière du 16 au 18 juillet à la forêt de Bouconne

Activités autour du thème des extra terrestres

Action jeunes

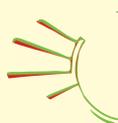
Ouverture de l'Accueil de Loisirs du 6 juillet au 3 août, réouverture du 27 août au 3 septembre.

Chantiers, soirées à thème, sortie à la journée et à la ½ journée....

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

A la rentrée prochaine

L'équipe de la MJC



CONTACT

Toutes les informations sur www.mjclherm.fr
Renseignements à la MJC
(Rez-de-chaussée de la salle des fêtes)
☎ : 05.61.56.02.32
Mail : accueilmjclherm@orange.fr

Le Groupe Vocal Lhermois

Pour le Groupe Vocal Lhermois, toujours aussi dynamique, cette 20ème année est riche en manifestations diverses.

- participation à un concert à Fonsorbes le 27 janvier, organisé au bénéfice de la chaîne de l'espoir,
- inauguration des travaux de l'église de Saint Clar le 23 mars,
- participation à un concert à Eaunes le 13 avril,
- sans oublier les chorégies, organisées par notre groupe vocal, le dimanche 7 avril à l'église de Lherm, qui regroupaient 6 chorales et 160 choristes.



Le Groupe Vocal Lhermois lors des chorégies du 7 avril à Lherm

Un concert sera organisé par le GVL au bénéfice du Téléthon, à l'église de Lherm le 17 novembre, et n'oublions pas le traditionnel loto à la salle des fêtes, le dimanche 1^{er} décembre.

Nous rappelons que le répertoire de notre Groupe Vocal est très vaste, du sacré au contemporain, il interprète des oeuvres de Mozart, Gounod, Vivaldi, Schubert, ainsi que des airs plus connus tels les Corons, Nabucco, Les Acadiens, Quand on n'a que l'amour, Carmen, etc...

Le Groupe Vocal Lhermois fait appel à toutes les «voix» désireuses de se joindre à lui.



CONTACT

Pour vous joindre au groupe
Anne-Marie GIRARD ☎ : 05.61.56.07.65
Répétition le lundi
de 20h30 à 22h30 à l'Eglise

→ Saint-Clar Lherm Olympique



Alors que le SCLO fêtera cette année son trentième anniversaire dans les nouvelles installations au stade de Saint-Clar, le bilan de la saison 2012-2013 est mitigé.

Les séniors ont aligné toute la saison 2 équipes et l'équipe réserve, qualifiée, s'est inclinée en quart de finale, après une très belle partie.



Pour ce qui concerne l'école de rugby, pour sa deuxième année d'existence, elle a aligné toute la saison trois équipes (U7, U9, U11) pour un effectif de 33 enfants.



Nous souhaitons grandir encore la saison prochaine, et dans ce but nous appelons toutes les personnes intéressées (enfants nés entre 2001 et 2008) ainsi que les personnes souhaitant se joindre à nous au niveau de l'encadrement.

CONTACT

☎ : 06.74.30.79.43
☎ : 06.22.98.72.53
☎ : 06.84.46.06.71

→ La Foulée Lhermoise



Après une semaine de déluge sur la région ce dimanche 9 décembre le soleil était bien au

rendez-vous ainsi que la boue.

Pour sa 3^{ème} édition la Foulée Lhermoise a innové pour le trail du téléthon à Lherm avec un nouveau parcours de 15km plus celui de 10km et quel parcours ! Utilisant au mieux les richesses des alentours du village, nombreux furent les clubs des alentours qui ont répondu présent.

A 10h, tous prêt à en découdre, sous les ordres du jeune Loïc, parrain du téléthon, qui les libèrent : descentes en sous-bois, pentes raides, passage de ruisseaux, au bout d'un chemin la chaîne des Pyrénées, chacun ne pouvait que s'émerveiller devant le spectacle qui se déroulait sous ses yeux. En résumé tout un cocktail qui a réjoui les quelques 250 participants.

En conclusion, du plaisir partagé pour tous les coureurs.



Un grand merci aux partenaires : la mairie de Lherm, les associations de Lherm, l'Intermarché de Seysses ainsi que les bénévoles.

Le rendez-vous est pris pour 2013.

CONTACT

TLEMCANI Hocine
☎ : 05.61.56.98.36
☎ : 06.80.34.53.82
lafouleelhermoise@hotmail.fr

→ A.S.Lavernose / Lherm / Mauzac

Alors comment va l'Association Sportive Lavernose - Lherm - Mauzac ?

Pour notre Club la saison a débuté dès le mois de juillet 2012 avec les premiers entraînements de notre Equipe Fanion.

Puis le groupe Senior reprit l'entraînement et ensuite ce fut le tour de notre Ecole de Football. Il y a eu en fin août, le désormais traditionnel Tournoi de l'Amitié à Lherm. Comme à son habitude le Club avait invité quelques Equipes Seniors afin de préparer ce début de saison.

Les activités extra sportives n'ont pas manquées au sein du Club avec les vides greniers de Lavernose et de Lherm et la participation active de nos licenciés aux Lotos des Associations de Lavernose.

De nombreuses réunions de nos Dirigeants et Educateurs ont eu lieu pour organiser les différentes compétitions, entraînements et bien entendu la vie du Club.

Si l'ASLLM a franchi une marche supplémentaire dans sa phase de construction, le Comité Directeur emmené par nos 2 coprésidents Josyane PUJOL et Jean-Louis RIEUX, est conscient qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour devenir un grand Club du Muretain. L'heure du bilan a sonné lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le samedi 8 juin 2013 au stade Maurice Rougé de Lavernose Lacasse à 10h30.

Pour la prochaine saison et pour l'avenir, le Club cherchera avant tout à s'entourer d'Educateurs diplômés et compétents afin de dispenser la meilleure formation possible, mais aussi de Dirigeants (de moins en moins nombreux).

L'Equipe Dirigeante devra aussi se mettre à la recherche de nouveaux partenariats financiers, sans lesquels aujourd'hui, plus que jamais, rien n'est envisageable pour progresser et aller de l'avant.

Enfin le Club tient à remercier les maires et les municipalités de Lherm et de Lavernose, les équipes techniques municipales, tous nos partenaires et amis pour leur soutien permanent.

Un grand merci également à tous les dirigeants, les éducateurs, les arbitres, et les joueurs qui représentent l'Association Sportive Lavernose - Lherm - Mauzac.

Vide grenier:

Lavernose-Lacasse le dimanche 8 septembre
Lherm le dimanche 27 octobre.



L'Association Sportive Lavernose - Lherm - Mauzac recrute pour la saison de football 2013/2014 des joueurs dans les catégories suivantes

Année de naissance	Catégorie	Compétitions
1997	U17	Championnat U17
1998	U16	
1999	U15	Championnat U15
2000	U14	
2001	U13	Plateaux Foot à 9
2002	U12	
2003	U11	Plateaux Foot à 7
2004	U10	
2005	U9	Plateaux Foot à 5
2006	U8	
2007	U7	Plateaux Foot à 5
2008 dès 5 ans révolus	U6	

CONTACT

Josyane PUJOL ☎ : 06.08.97.16.15
Jean-Louis RIEUX ☎ : 06.47.07.99.15
Marc SELVA ☎ : 06.58.60.17.01
Yannick ROTT ☎ : 06.62.32.46.18

→ Ombre et Soleil

Depuis plus de 10 ans, Paul RAAB enseigne le tai-chi-chuan (style Yang traditionnel) à Lherm, au sein de l'association Ombre et Soleil.

Paul pratique cette spécialité depuis 30 ans et l'enseigne depuis 25 ans. C'est un travail exigeant et d'une grande qualité qui est proposé.

De ce fait, quelque soit son âge et sa condition physique, il est possible de bénéficier des bienfaits du tai-chi-chuan.



En effet, l'apprentissage de postures équilibrées (que l'on teste de différentes manières pour vérifier leur justesse : voir photo) aux formes différentes, mises en mouvement donnent l'enchaînement de base appelé la forme.

Cette forme de base est reprise à 6

niveaux de compréhension comme des couches que l'on repasse pour affiner le travail et aller vers une qualité plus interne, énergétique et respiratoire, sans forcer.

De nombreux outils sont proposés permettant

→ Le Comité des Fêtes

Encore bien des surprises pour la commune de LHERM pour l'année 2013

L'été est arrivé, c'est le moment de siroter l'apéro sur la terrasse. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut oublier de sortir, c'est pour cela que la buvette du comité des fêtes vous accueillera pour partager un verre et des idées.

Après la fête locale, il ne faudra pas rater le vendredi 12 juillet à 21h « le cinéguinguette ». C'est un cinéma itinérant qui vous fera découvrir le cinéma interactif et récréatif. Nous avons la chance de recevoir la troupe « des vidéophages » qui a choisi de s'arrêter cette année sur LHERM.

Nous nous préparons aussi à la rentrée et nous espérons vous voir nombreux au forum des associations le samedi 7 septembre. Nous savons déjà que nous investirons le centre du village le week

d'aller dans la même direction (travail à deux, forme de l'épée, forme du sabre, chi qong, yi kong,, automassages, méditation).

Les mouvements et postures ainsi étudiés permettent en se relaxant d'étirer les muscles et tendons, d'assouplir les articulations, d'amener plus de fluidité, de détente, de concentration et de présence à l'instant.

On dit que le tai-chi-chuan est une technique de longue vie !

Les cours ont lieu le jeudi à la salle des fêtes, de 19h à 20h15 pour les débutants, 2^{ème} et 3^{ème} année (les plus anciens continuent jusqu'à 21h).

Paul est aidé par une ou plusieurs assistantes dans tous les cours (Lherm, Muret et Toulouse), ce qui permet d'encadrer les différents niveaux (en particulier les débutants) et de recevoir des élèves tout au long de l'année.

Paul propose aussi plusieurs stages dans l'année, dont un animé par Maître Jean-François BILLEY (Voir photo). Tous ces stages sont aussi ouverts aux débutants complets.



CONTACT

Association «Ombre et Soleil»
Paul RAAB ☎ : 05.61.56.33.69
Paul RAAB ☎ : 06.09.56.36.01
<http://ombre-et-soleil.asso.fr>

end du 14 et 15 septembre. C'est le festival jeux et jouets qui vous accueillera le dimanche 15 septembre et certainement une animation pour le samedi 14 septembre mais nous sommes encore au travail.

Ensuite, nous espérons agrandir l'équipe de bénévoles pour donner de l'impulsion à notre association.

La prochaine assemblée générale devrait se tenir fin octobre ou début novembre.

Notre ambition : poursuivre le carnaval, la chasse aux œufs, participer à terre de JAZZ, la fête à LHERM, le festival jeux et jouets et pourquoi pas organiser une fête pour halloween et un loto.



CONTACT

Patrick COURTADE ☎ : 06.60.27.73.48

→ Triathlon

Le 01 juin 2013 ont eu lieu les championnats de France de Triathlon à Chateauroux.

Une belle performance a été réalisé par Lilian OURY, terminant 13ème en catégorie minime. Représentant le club de Muret Triathlon, Lilian pratique cette discipline depuis 4 ans. Il s'est déjà qualifié par 6 championnats de France (Duathlon, Triathlon, Aquathlon) avec des résultats très honorables, notamment vice champion en aquathlon 2012.

Habitant à Lherm, scolarisé au collège Flora Tristan, Lilian s'implique beaucoup dans son sport, s'entraînant 3 fois par semaine à la piscine Aqualudia, 2 fois par semaine en course à pied, 1 fois par semaine parcourant les routes du canton à vélo,



tout en profitant de sa vie d'adolescent, aimant la musique et le cinéma. Sa sœur et son père pratiquent également ce sport qui demande vigueur, organisation et volonté.

Prochaine étape, le championnat de France d'aquathlon en juillet à Metz. Bonne chance à lui

CONTACT

Président : Mr CHOURREAU Xavier
www.triathlonmuret.fr

→ La Paroisse

La Commission d'art Sacré du Diocèse de Toulouse a fait une visite à Lherm.

Présidée par l'Evêque de Toulouse, Monseigneur Robert Le Gall, la Commission d'Art Sacré (CAS) a pour mission de venir en aide aux communautés paroissiales et communales dans le but de préserver les biens et la sécurité de l'Eglise et des lieux culturels, de les rendre plus accueillants et beaux, dans le respect des lois civiles et religieuses.

Mme Valérie Barbier, responsable de cette commission, est venue à Lherm pour présenter sa mission aux responsables de la liturgie et aux paroissiens intéressés par l'Art Sacré.

Tout récemment, la CAS, composée de Mme Barbier, M Michel Fouet et Mme Véronique Clique, avec l'aide d'une équipe de paroissiens, ont procédé à l'inventaire de tous les biens de l'église de Lherm. Une journée a été nécessaire pour déloger, nettoyer, photographier, inventorier et remettre en bonne place les objets, meubles, vêtements, linge d'autel, tentures, livres dont certains servent encore au culte. D'autres ne sont plus utilisés ou passés de mode. Ils peuvent avoir cependant un intérêt historique et parfois même artistique et méritent d'être identifiés, compris et protégés.

M Jean Aycaguer, Maire de Lherm et à ce titre représentant des citoyens, propriétaire de l'Eglise, ainsi que son adjoint M Florian Garcia étaient présents à l'ouverture des travaux.

Denier de l'Eglise

La distribution des enveloppes a été réalisée, comme chaque année, par des bénévoles. Ce courrier est adressé à chaque foyer. Ce n'est pas une publicité. Merci de l'accueil que vous faites à cet appel à générosité.

Informations générales

Statistiques 2012

* baptême : 22 * mariage religieux : 2
* première communion : 3

1^{er} semestre 2013

* baptême : 2 * confirmation : 4
* profession de foi : 4 * funérailles : 3
* première communion : 4 + 1 adulte

Catéchisme : les inscriptions pour l'année 2013/2014 peuvent se faire dès maintenant, soit à la permanence au presbytère le vendredi après-midi, soit par téléphone (Brigitte 0667570098 ou Solange 0607810409), soit au stand KT/Aumônerie lors du forum des associations.

L'Eglise est propriété de la commune, mise à la disposition de la communauté chrétienne. L'équipe paroissiale remercie le Maire et la municipalité ainsi que l'équipe communale pour l'écoute et la disponibilité ainsi que pour les aménagements qui ont été réalisés.

CONTACT

Au Presbytère
Vendredi après-midi ☎ : 09.80.53.82.02
Brigitte ☎ : 06.67.57.00.98
Solange ☎ : 06.07.81.04.09

Les Anciens Combattants

Qu'est-ce que l'Indochine française

Il s'agit de la région d'Asie qui autrefois appartenait à la France et est composée, de nos jours, du Vietnam (indépendant depuis 1954), du Cambodge et du Laos.

L'Indochine était une colonie française, création de l'administration coloniale, regroupant :

- le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine, regroupés à partir de 1949 au sein de l'Etat du Vietnam, territoire identique à celui de l'actuelle République socialiste du Vietnam
- le Protectorat du Laos
- et le Protectorat du Cambodge.



Les premiers Français arrivés en Indochine, entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle étaient des missionnaires jésuites. Mais, dès le XVII^{ème} siècle, les catholiques vietnamiens, devenus très nombreux, sont persécutés et martyrisés surtout en Cochinchine.

Un prétendant au trône, Nguyễn Anh s'étant allié avec Monseigneur Pigneau de Béghaine pour reconquérir l'Annam et le Tonkin, y parvint en 1802, et il reforma sa dynastie mais la Cochinchine sombra dans le désordre.



Les catholiques font appel à la France et l'amiral Rigault de Genouilly arrive à Saïgon en 1859 et fera la conquête de la Cochinchine.

En 1862, l'empereur d'Annam Tu Duc cède la partie de la Cochinchine productrice de riz par le premier traité de Saïgon. C'est le début de la présence française en Indochine.

Le second traité de Saïgon, signé entre le dernier empereur d'Annam Tu Duc et la France, établit la reconnaissance par le Vietnam de la souveraineté française sur les provinces du sud constituant la Cochinchine. Par le Fleuve Rouge et le port de Hanoi, la France veut concrétiser la route commerciale avec la Chine. Mais le Tonkin se révolte contre la prise du pouvoir par la France qui entre en guerre contre la Chine pour la domination du fleuve rouge. Le traité de Hué signé le 25 août 1883 confirme la position du Tonkin et de l'Annam comme protectorats français.

En 1884, le Royaume du Cambodge est annexé à la France. Le gouverneur de Cochinchine, Charles Thomson, impose une convention au roi Norodom et récupère le pouvoir sur l'intégralité de son territoire. Ainsi, avec le Tonkin et l'Annam, sera constituée l'Indochine française. La France décide d'installer en Indochine une colonie de développement et d'exploitation économique qui prend le nom d'Union indochinoise. Ce système centralisé permet le développement de grands travaux publics (ports, routes, ponts, chemin de fer et construction d'établissements scolaires, universitaires et scientifiques). C'est dans ce cadre-là que va s'épanouir, pendant une cinquantaine d'années, la situation coloniale malgré la crise économique des années 30 et la montée du nationalisme vietnamien (création du parti communiste indochinois en 1931).

→ Les Cheveux d'Argent

En 1937, le Japon entre en guerre contre la Chine.

En 1939, le Japon débarque dans le Golfe du Tonkin, à la frontière vietnamienne afin de bloquer les convois venus du Vietnam permettant de ravitailler le sud de la Chine. Les troupes nippones gagnent en 1940 la bataille de Guangxi. Profitant de la défaite française en Europe, le Japon attaque et occupe le territoire du Tonkin. Il incite les populations du Tonkin et de l'Annam à proclamer leur Indépendance.

En 1945, les forces japonaises attaquent les divisions militaires françaises et prennent le pouvoir en Indochine détruisant l'administration coloniale de la France. A Phnom Pen, Norodom Sihanouk proclame l'indépendance du Cambodge, Son Ngoc Thanh s'autoproclame premier ministre, le 14 août (veille de la capitulation du Japon) le nouveau gouvernement cambodgien prend ses fonctions. Le 2 septembre, l'indépendance du Viêt Nam est déclarée. Le Viêt Minh déclare la guerre au Japon et cherche à prendre le contrôle du pays avant l'arrivée de l'armée française. Après une série d'attaques dans le nord du Viêt Nam, Hô Chi Minh proclame l'indépendance de la nation et devient président du nouveau gouvernement révolutionnaire.

La France, vaincue à Dien Bien Phu en 1954, reconnaît l'indépendance du Vietnam avec les accords de Genève en 1956

Programme des activités du 2^{ème} semestre

- Dimanche 7 juillet : journée du souvenir au maquis de Meilhan (Gers) Samedi 9 août : journée du souvenir au maquis de Rieumes et Savères-Lautignac
- Samedi 7 septembre : tenue du stand au forum des associations
- Dimanche 22 septembre : congrès départemental des anciens combattants à Carbone
- Mercredi 25 septembre : hommage aux Harkis à Lherm
- Dimanche 10 novembre : journée de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- Jeudi 5 décembre : journée nationale d'hommage aux victimes en AFN



CONTACT

Président Christian LANGER
☎ : 06.22.94.81.08
Boîte à lettres à la mairie

Les Cheveux d'Argent en balade

2013 : les activités reprennent, les repas le deuxième mardi de chaque mois, la belote le mardi et le vendredi et la peinture ou d'autres jeux le lundi et le jeudi.

Le 20 avril, 48 personnes prenaient la route vers l'Espagne.

Quatre jours à SANTA SUSANA nous ont permis de découvrir l'ancienne ville bâtie sur la colline et la nouvelle avec ses grands hôtels en bordure de mer où les plus courageux ont pu faire «trempe».

Le lendemain nous avons flâné au marché de TORDÉRA, le plus important de la COSTA BRAVA. L'après-midi, le concert de Franck MICHAEL et ses choristes, a charmé toute l'assistance.

Ensuite la visite du musée du biscuit à SANTA COLONNA DE FARNER a permis de redécouvrir les machines utilisées vers 1900. L'après-midi départ pour un tour panoramique de la ville de Barcelone, petit aperçu de Sagrada Familia, Montjuic, arrêt au-dessus du vieux port pour profiter d'un beau point de vue sur la mer et les bateaux, admiration devant les maisons de Gaudi et promenade sur les Remblas et comme chaque soir soirée dansante à l'hôtel.

Mais il faut déjà penser au retour, arrêt à la Junquera pour faire quelques emplettes et profiter d'un copieux repas.

Nous reprenons le chemin de Lherm dans une ambiance gaie et amicale.

Si vous voulez rejoindre notre amicale, nous vous accueillerons avec plaisir.



CONTACT

André SCHMITT ☎ : 05.34.48.07.62
Robert JOSSE ☎ : 05.61.56.11.03
Sylvine DUPUY ☎ : 05.61.56.06.36

Nos patrimoine de Lherm...itage

Visite de l'Eglise

- ❖ dimanche 11 août 2013 de 14h à 18h

Festival 31 notes d'été

- ❖ dimanche 11 août 2013 le soir sous la halle (concert de Jazz organisé par le Conseil Général)

Journées Européennes du patrimoine

L'église sera ouverte

- ❖ samedi 14 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ❖ dimanche 15 septembre de 11h à 12h et de 14h à 18h

Restauration de l'église: La municipalité souhaitait déjà l'an dernier faire refaire l'installation électrique mais faute de crédit cela n'a pu se faire. Cette année c'est voté. C'est pourquoi je suggère de renouveler l'expérience de 2009. J'avais proposé aux paroissiens de renouer avec une coutume de nos anciens: contribuer à l'entretien de notre église Saint André. Il ne s'agit pas du petit entretien hebdomadaire que font très bien ces dames du groupe des croisées qui préparent l'église et la fleurissent tous les samedis pour les messes du dimanche et dont le fanion, exhumé il y a quelques années est exposé près du buste de Saint André. Non il s'agit du gros entretien. En 2009 nous envisagions de nettoyer 6 statues. Vous avez été si généreux que non seulement toutes furent rajeunies mais par la fougue de Brigitte Bonnemaïson restauratrice d'art à Lahage qui fut chargée de ce travail, le grand chandelier en bois doré en bénéficia gratuitement ainsi que tout le chemin de croix. Malheureusement celui-ci n'étant pas éclairé, ça ne se voyait pratiquement pas. C'est pourquoi, je vous propose de renouveler l'expérience dans le bût d'installer un spot sous chaque tableau, comme dans les musées. L'entretien d'un tel bâtiment doit être continu afin de ne pas demander de trop

gros efforts à chacun.

Si la municipalité obtient toutes les subventions qu'elle souhaite, l'argent récoltée servira à l'étape suivante. Celle-ci pourrait être la restauration des peintures qui laissent apparaître le plâtre à de nombreux endroits.

Toutes nos cathédrales étaient à l'origine, peintes intérieurement et extérieurement. De très nombreuses églises l'étaient également intérieurement. Nos cathédrales sont désormais nues. Tout au plus a-t-on pu reconstituer virtuellement les couleurs extérieures de Notre Dame de Paris. Sont-elles d'origine ? Aux "Journées du Patrimoine" les gens qui découvrent la nôtre s'extasient en entrant : << Oh quelle est belle ! >> s'exclament-ils alors que nous-même n'y faisons plus attention. Pour nous c'est tout naturel car nous en avons l'habitude. C'est pour cela que de générations en générations nous oublions de la soigner.

Histoire: Il n'y a pas que des familles nobles dont Lherm était abondamment pourvu, pour avoir doté l'église au 19è siècle de vitraux. Dans l'ouvrage "Mémoires des pays d'Oc" églises et chapelles de la Haute-Garonne, de Jean Coppolani, édité par "Les amis des archives de la Haute-Garonne" nous apprenons par Mr Petit que des particuliers avaient offert des chapelles entières. Mais avec le temps celles-ci n'étaient plus entretenues. C'est pourquoi j'invite tous les citoyens à participer à cette collecte. Les modalités vous en seront communiquées en son temps. Merci d'avance.

2 personnes sont souhaitées pour faire visiter l'église. Commentaire historique fournie.



CONTACT

Bernard LOUBINOX
1 avenue de Toulouse
31600 LHERM

Les Manivelles Occitanes

La saison 2013 a débuté par une animation le 7 avril au nouveau jardin du Capitole à Toulouse. Nous avons eu de nombreux badauds, car par chance la journée c'est passée sous le soleil alors que la veille et le lendemain Toulouse était sous la pluie.

La semaine suivante, le 13 avril nous étions à Sarlat pour la traditionnelle rencontre des facteurs d'orgue.

35 participants ont répondu présents pour jouer dans les rues de la vieille ville sous un ciel bleu et dans une ambiance chaleureuse.



Nouveau Jardin du Capitole à Toulouse



CONTACT

Bernard TAILLEFER ☎ : 06.10.16.16.03

Ramassage des encombrants

RAPPEL

Compte tenu de nombreux abus, la Communauté de Communes du Savès tient à rappeler quelques règles de fonctionnement. Ce service est mis en place pour les **personne âgées, les personnes ne possédant pas de véhicules et les encombrants ne pouvant pas être acheminés à la déchetterie dans un véhicule classique.**

La collecte s'effectue en 4 flux :

BOIS : palettes, stocks de planches, mobiliers

FERRAILLE : mobiliers métalliques, cumulus, tiges, barres, gazinière avec four à gaz

TOUT VENANT : baignoire céramique, canapé, fauteuil, matelas, mobilier de jardin et autres plastiques, laine de verre),

GROS ELECTROMENAGERS : réfrigérateur, four électrique ou gazinière avec four électrique, machine à laver, lave vaisselle, téléviseur).

Les inscriptions sont à faire en Mairie en précisant le nom, l'adresse, le téléphone et la nature des encombrants **au plus tard le vendredi précédent la semaine de collecte.**

BOIS

semaine 36 (à partir du lundi 2 au 6 septembre)

semaine 45 (à partir du lundi 4 au 1 novembre)

FERRAILLE

semaine 37 (à partir du lundi 9 au 13 septembre)

semaine 46 (à partir du lundi 12 au 15 novembre)

TOUT VENANT

semaine 38 (à partir du lundi 16 au 20 septembre)

semaine 47 (à partir du lundi 18 au 22 novembre)

ÉLECTROMÉNAGER

semaine 39 (à partir du lundi 23 au 27 septembre)

semaine 48 (à partir du lundi 25 au 29 novembre)

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générées par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe.



Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers, et présente les modalités de gestion de cette pratique.

« Les déchets dits verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires) constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.»

Le brûlage est interdit toute l'année en zone rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchetteries.

25

ENVIRONNEMENT

Entretenir son jardin sans gêner ses voisins

En cette période de travaux extérieurs, il semble utile de rappeler les limites précisées par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990 concernant les nuisances sonores.

Article 5 : «les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :



❖ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

❖ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

❖ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



Article 6 : «les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tous dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive».

Ramassage des déchets verts

Le ramassage des déchets verts est limité aux personnes âgé de 65 ans minimum.

Il a lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour s'inscrire appeler et laisser un message avec votre nom et adresse au 05.61.91.51.74.



ARTISANAT, COMMERCE ET SERVICES À LHERM ANNEES 30/50

A cette période, peuplé d'environ 750 / 800 âmes, le village de Lherm était très actif, tant dans le domaine Artisanal que du Commerce et Services.

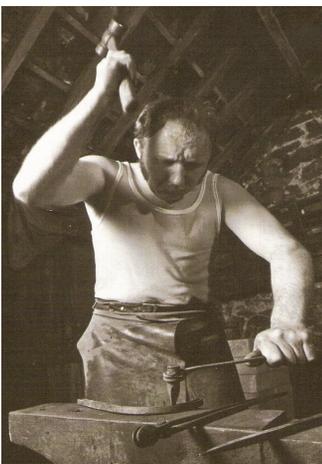
Il n'était pas nécessaire d'effectuer de grands déplacements pour satisfaire nos besoins. Heureusement car les moyens de transports étaient très limités.

Côté Artisanal il y avait à Lherm

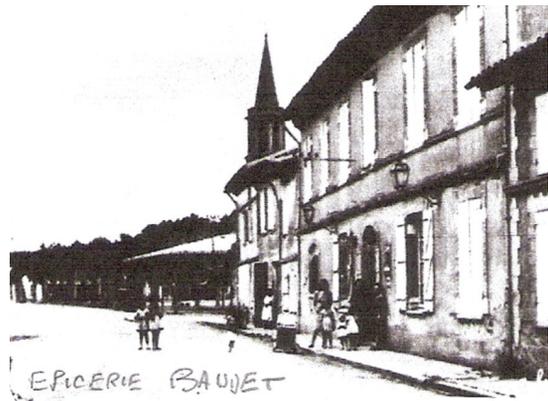
❖ 2 charrons occupés dans la fabrication et l'entretien des divers charretons - voitures à cheval - charrettes - voir aussi brouettes.



❖ 2 forgerons : un spécialisé dans le travail de forge serrurerie fabrication de portails, l'autre orienté dans la réparation des outils agricoles principalement les charrues et surtout la maréchalerie. A cette époque le tracteur n'existait pratiquement pas et il fallait ferrer les bœufs et les chevaux, qui étaient utilisés pour tous les travaux agricoles.



- ❖ 3 maçons. Ils étaient aussi plâtrier, carreleur et tapissier peintre
- ❖ 1 charpentier
- ❖ 1 mécanicien auto et motocycles. Bon soudeur à l'autogène et ils effectuaient divers dépannages même les postes radio TSF
- ❖ 1 réparateur de vélo
- ❖ 1 tailleur drapier. La coutume était de faire faire son costume sur mesure
- ❖ 1 coiffeur pour homme qui était aussi barbier. Barbe et moustache était à la mode



Côté Commerce il y avait à Lherm

- ❖ 3 épiceries. Certaines approvisionnées en petite quincaillerie, vaisselle, droguerie, chaussures, légumes
- ❖ 1 boucher et un charcutier tous deux abatteurs car le village possédait alors un abattoir communal
- ❖ 2 cafés dont un faisait restaurant
- ❖ 1 pâtissier
- ❖ 2 boulangers qui assuraient la tournée de livraison du pain dans la campagne
- ❖ une mercerie
- ❖ un bureau de tabac qui vendait aussi des friandises. Au bureau de tabac était aussi attribué le Service Régie, incontournable pour se faire établir les documents (acquis) obligatoires pour le transport de l'alcool et autres vins
- ❖ 2 commerces de volaille
- ❖ 1 distributeur d'essence.
- ❖ 1 magasin vendait aussi des sabots de bois, chaussure la plus portée à la campagne



Dans les divers services il y avait à Lherm

- ❖ 1 docteur
- ❖ 1 vacher laitier. vendait sa production
- ❖ 1 dépositaire de journaux qui effectuait tous les jours et à vélo la livraison du journal à domicile -
- ❖ 1 fossoyeur. Le village assurait les services funéraires.
- ❖ 2 cuisinières disponibles pour préparer des repas à domicile à l'occasion de fêtes, repas de famille et autre
- ❖ 1 jardinier producteur local vendait ses légumes et faisait lui aussi sa tournée (carriole tirée par un âne)
- ❖ le CAÏFA et son triporteur. Vendeur ambulante, il proposait ses spécialités notamment le café et le savon
- ❖ 1 matelassière qui se déplaçait à domicile pour refaire les matelas, carder la laine et remettre en état diverses couettes. On ne changeait pas souvent de literie, il fallait donc l'entretenir.
- ❖ 1 étameur s'installait au village en principe aux alentours de la fête locale en novembre. Il était de coutume et nécessaire de faire rétamé cuillères, fourchettes et autres ustensiles du ménage. C'était de tradition pour embellir le dressage de la table pour la fête.
- ❖ Le rémouleur passant souvent pour affûtage des couteaux et ciseaux.
- ❖ Venait aussi de l'extérieur le marchand de tissu car il était courant dans les ménages de confectionner robes et autres vêtements.
- ❖ Passait aussi au village et dans la campagne, avec sa valise, le marchand de lunettes. Il vendait aussi chapelets et médailles de Lourdes.
- ❖ Le chiffonnier dit « PEYAROT » passait pour acheter vieux tissus, plume de volaille et peaux de lapin.
- ❖ Le Hongreur venait à la demande dans les fermes pour châtrer, c'est-à-dire rendre stérile les petits cochons d'élevage.
- ❖ 2 tueurs de cochon exerçaient aussi leur activité. Ils se déplaçaient à domicile et amenaient avec eux les outils (couteaux et divers) ainsi que la « Maie » grand récipient en bois dans lequel, après l'avoir saigné, on mettait le cochon dans l'eau bouillante pour le peler.

Dans les services saisonniers

- ❖ Un Lhermois assurait le travail de pressage de la vendange. Son pressoir, tiré par les bœufs, était acheminé de ferme en ferme.
- ❖ Un trieur allait aussi dans les fermes pour trier le grain. On n'achetait pas les semences de céréales. Il fallait pour cela sélectionner les meilleures graines.
- ❖ Enfin l'emblématique « distillateur ». Bouilleur de

cru s'installait après les vendanges près de la mare de l'église (aujourd'hui boulodrome). Il distillait pour ses clients les divers vins de presse et marcs de raisin pour en récupérer la célèbre eau de vie.

La liste de tout ce qui faisait vivre Lherm à cette période pourrait être plus longue mais dans mes souvenirs le principal est retracé.

Ceci nous rappelle cette période où la vie à la campagne tout en étant plus dure, était aussi plus facile par l'entraide et la collaboration. Tout le monde y trouvait son compte. Pourrait-on dire que le village formait alors une grande famille.



André BERGES.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

- Samedi 6 **Spectacle danse** | Ainsi Danse
 Dimanche 7 **Repas Campagnard** | Cheveux d'Argent
 Vendredi 12 **Ciné guinguette** | Office de tourisme du Savès

AOÛT

- Dimanche 11 **Festival 31 Notes d'été** | Conseil Général
 Samedi 31 **Concours challenge de la ville** | Joyeuse Pétanque Lhermoise

SEPTEMBRE

- Samedi 7 **Forum des Associations**
 Dimanche 8 **Stage de Tai-Chi-Chuan** | Ombre et Soleil
 Dimanche 8 **Vide grenier** | SCLO (Rugby)
 Samedi 14 **Festival Jeux et Jouets** | Comité des Fêtes
 Dimanche 15 **Festival Jeux et Jouets** | Comité des Fêtes
 Dimanche 15 **Stage Tai-Chi-Chuan** | Ombre et Soleil
 Samedi 14 **Journée du Patrimoine**
 Dimanche 15 **Journée du Patrimoine**
 Samedi 21 **Grillades** | Euro Lherm Jumelage

OCTOBRE

- Samedi 12 **Théâtre adulte** | MJC
 Dimanche 13 **Championnat 2^{ème} division** | Joyeuse Pétanque Lhermoise
 Samedi 19 **Castagnade** | Euro Lherm Jumelage

- Dimanche 27 **Vide grenier** | ASL (Foot)

NOVEMBRE

- Dimanche 3 **Après-midi jeux société** | MJC
 Samedi 16 **Foire aux jouets** | Les Fripouilles
 Dimanche 17 **Foire aux jouets** | Les Fripouilles
 Dimanche 17 **Concert Téléthon** | Groupe Vocal Lhermois

- Samedi 16 **Stage Tai-Chi-Chuan** | Ombre et Soleil

- Dimanche 17 **Stage Tai-Chi-Chuan** | Ombre et Soleil

- Samedi 23 **Concours Tortilla et Assemblée Générale** | Euro Lherm Jumelage

- Dimanche 24 **Loto** | Cheveux d'Argent

- Jeu 28 **Spectacle enfant** | MJC

DECEMBRE

- Dimanche 1 **Loto** | Groupe Vocal Lhermois
 Samedi 7 **Téléthon**
 Dimanche 8 **Téléthon**
 Samedi 14 **Repas fin d'année** | Cheveux d'Argent

Etat Civil

Mariages

- ⇒ AUGEN Marc & CORDENOS Albine Jacqueline Marie Emma | 15 juin 2013
 ⇒ MOREAU Olivier Anthony José Alain & LIVONNET Séverine Michèle Delphine | 11 mai 2013
 ⇒ EL AHMADI Abdel-Azziz & HOMMANE Karima | 08 juin 2013

Naissances

- ⇒ ALIBERT Léon | 7 janvier 2013 | Toulouse
 ⇒ ALVES FERREIRA Tom Hervé Almiro | 25 mars | Toulouse
 ⇒ AVRIL Noély Avril | 27 avril 2013 | Alès
 ⇒ BAK Antoine Lucas | 19 décembre 2012 | Toulouse
 ⇒ BHOSLÉ Hugo Alex Silvain | 19 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ BRIN Charlotte Elsa Sylvie | 11 avril 2013 | Toulouse
 ⇒ CAMPS Soan Christian | 16 janvier 2013 | Toulouse
 ⇒ DA COSTA Cassie Carmen | 10 avril | Muret
 ⇒ DARROUX GOVIN Lou-Anne Chloé | 26 février 2013 | Toulouse
 ⇒ DJAFEUR Louka | 15 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ DUCHESNE Eva Marie Margaux | 5 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ GAYRAL Ilyan, Loïc | 12 juin 2013 | Toulouse
 ⇒ JEAN Gino | 6 février 2013 | Toulouse
 ⇒ LOISY Flavie Jeanne Denise | 11 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ MASSOT Soan Floris Jules | 24 janvier 2013 | Toulouse
 ⇒ MIR Narjisse Maria | 12 avril 2013 | Toulouse
 ⇒ NICOLAZZI Lucas Primo | 01 mai 2013 | Toulouse
 ⇒ PAGES Mélissa Jeannine Véronique | 26 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ PORTUGAL Bastien Marcel Joaquim | 20 avril 2013 | Muret
 ⇒ RICHARD Pauline Flora Gisèle | 30 avril 2013 | Toulouse
 ⇒ RIVIERE Mathys | 25 janvier 2013 | Toulouse
 ⇒ TOULLEC Louise, Zoé | 5 juin 2013 | Toulouse
 ⇒ VISOIANU CAZALBOU Eden René | 26 février 2013 | Toulouse

Décès

- ⇒ BONIN Bruna Neri | 28 décembre | Lherm
 ⇒ BUADÈS Marcelle Yvonne Simonne veuve GONZALEZ | 23 décembre 2012 | Lherm
 ⇒ CASAGRANDE Nathalie | 29 mars 2013 | Toulouse
 ⇒ CHRISTOPHE Renée Andrée Emilie veuve PARIEL | 10 mai 2013 | Muret
 ⇒ COSTES Audette Marie Jeanne veuve BARTHE | 17 mai 2013 | Lherm
 ⇒ CUCURON Reine Marthe Jane | 12 mai 2013 | Lherm
 ⇒ DEDIEU Michel Jean | 8 juin 2013 | Lherm
 ⇒ DEJEAN Geneviève Jeannine Claude veuve INARD | 21 mai 2013 | Muret
 ⇒ DE RUBIO Marie-Paule épouse PALOMERA | 9 mars 2013 | Lherm
 ⇒ DUBARD David Jean-Marc | 14 décembre 2012 | Muret
 ⇒ FAURE-LACAUSSADE Rose Louise veuve ROUX | 24 janvier 2013 | Lherm
 ⇒ FLACHAT Madeleine Paule Suzanne veuve ROYER | 22 février 2013 | Lherm
 ⇒ GAYRAUD Paule Reine Félicienne veuve BARRE | 16 mai 2013 | Lherm
 ⇒ KERTHE Charles Léon | 19 juin 2013 | Toulouse
 ⇒ LABANDIBAR Antoine Jules | 12 janvier 2013 | Muret
 ⇒ LAGARDE Louis François | 20 mai 2013 | Toulouse
 ⇒ LAHCINI Sandrine épouse PRATS | 23 décembre 2012 | Toulouse
 ⇒ PASQUET Georgette | 6 avril 2013 | Lherm
 ⇒ POUYTES Marie Jeanne Paule Berthe épouse BONZOM | 25 avril 2013 | Muret
 ⇒ PUJOL François | 5 février 2013 | Lherm
 ⇒ PUJOL Juliette Marie Suzanne veuve DESVERCHÈRE | 30 mai 2013 | Lherm
 ⇒ RACOUSSOT Yvonne Ernestine veuve GOUZY | 20 juin 2013 | Lherm